

Comment rester une Eglise de proximité en temps d'épidémie ?

→ *Se montrer solidaires*

Sur la base des recommandations des autorités sanitaires de notre pays, nos Eglises donnent des conseils pratiques pour l'accomplissement des tâches ecclésiales durant le temps de l'épidémie. Cette réponse des Eglises a du sens. Il est en effet prudent et avisé de nous associer à l'effort fourni par notre pays afin de contenir le virus ; cela en priorité pour éviter de surcharger inutilement nos prestataires de soins - médecins, pharmacies, hôpitaux - et leur laisser le temps d'aider celles et ceux qui en auront vraiment besoin.

Cependant, pour nous, personnes engagées, membres actifs de l'Eglise, ces restrictions signifient aussi des mises à distance, des coupures de contact, des annulations de rencontres. Tout cela s'oriente globalement dans une direction opposée à notre mission. Comment dans ce contexte de cloisonnement promouvoir la solidarité, la proximité, la fraternité au sens des évangiles ?

→ *Se montrer créatifs*

Notre Conseil synodal est certain que les idées ne manqueront pas dans les paroisses pour continuer notre mission avec d'éventuels autres moyens provisoires, et souhaite encourager nos ministres et conseiller-ères de paroisse dans leurs idées et initiatives dans ce sens. Il se permet de donner ici déjà quelques lignes.

- Rechercher un contact ecclésial par téléphone, qui inclut par exemple une lecture biblique ou une prière, avec les personnes isolées.
- Retrouver le temps d'écrire un petit mot manuscrit adressé personnellement, envoyer le texte de la prédication dominicale.
- Proposer l'enregistrement ou le film d'une prédication, d'un culte, et le rendre disponible aux paroissien-nes isolés par voie électronique.
- Avant une éventuelle visite rendue nécessaire, indiquer à l'avance toutes les mesures de précaution qui seront prises par le visiteur ou la visiteuse.

→ *Garder le contact entre nous*

Le Conseil synodal ouvre une page internet (**fil de discussion**) qui recueillera les idées des paroisses pour rester en contact avec les paroissien-nes à l'adresse ci-jointe : (...)

→ *Se donner plus de possibilités*

Assouplissement provisoire de certaines règles en lien avec notre Règlement ecclésiastique :

- les actes ecclésiastiques sont en principe des actes publiques et insérés dans la vie et les lieux de célébration de la communauté ecclésiale. Cependant, les paroisses pourraient choisir d'organiser certaines cérémonies dans l'intimité

familiale, par exemple si des membres de la famille concernée présentaient des fragilités particulières (grand âge, maladie pulmonaire chronique,...)

- la célébration de la sainte cène peut se vivre sur la base des recommandations hygiéniques communiquées (cf. consignes sur notre site lien). Cependant, les paroisses pourraient choisir d'interrompre momentanément la célébration de certaines saintes cènes.
- le culte se vit en principe chaque semaine, cependant, les paroisses pourraient décider d'annuler ou de reporter certains cultes.

→ Engager les gens avec nous

Dans le dialogue préparatoire avec les familles ou bénéficiaires d'actes ecclésiastiques ou d'événements, un accent peut être mis sur la responsabilité de chacune et de chacun, aussi bien quant à la propagation que la protection. Dans ce cadre, les ministres peuvent demander aux familles ou aux groupes paroissiaux :

- souhaitez-vous conserver la date prévue pour ce baptême, ce mariage, cette confirmation, cette sortie, cette cérémonie, ou seriez-vous d'accord de la repousser?
- pouvons-nous vous demander de passer en revue les membres de votre famille qui seront présents afin d'évaluer si ces personnes sont à risque en raison de leur santé, ou au contraire possiblement porteuses du virus en raison de leur exposition récente ou de symptômes ? Concernant ces deux catégories, nous vous prions de ne pas les emmener avec vous à l'église.